



FRANCE

Bac : les E3C deviennent les « épreuves communes »

Les lycées disposeront d'une plus grande autonomie dans l'organisation des sessions, après une première année houleuse

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont réaménagées, après une année d'existence. Elles changent aussi de nom, a annoncé le ministère de l'éducation nationale, dans la soirée du 30 juin. Dans un souci de « lisibilité » de la réforme du lycée, ces épreuves sont rebaptisées « épreuves communes ». C'est l'un des aménagements dévoilés dans la foulée d'une réunion du comité de suivi de la réforme du lycée, au terme d'une année mouvementée.

Les arbitrages retenus ne modifient pas l'architecture de l'examen : les épreuves communes compteront toujours pour 30 % de la note finale et se tiendront à trois reprises au cours du cycle terminal. Les sujets resteront choisis dans une banque nationale, et corrigés au sein de l'établissement par d'autres enseignants que ceux de l'élève. En revanche, la logistique sera simplifiée.

Les dates des épreuves seront fixées par le lycée. Le calendrier des épreuves terminales et de Parcoursup sera connu dès le début de l'année scolaire, pour permettre aux établissements de s'organiser. « L'objectif est que ce soit le plus simple possible », a assuré le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, mercredi 1^{er} juillet sur RTL.

« Démarche de simplification »

Autre simplification dans ce que les détracteurs de la réforme appelaient l'« usine à gaz » des E3C, les commissions académiques d'harmonisation, après chaque session, sont supprimées. Elles contribuaient à « contraindre le calendrier », en obligeant les lycées

à faire remonter leurs notes à des dates précises. Elles sont remplacées par des commissions se réunissant deux fois, en fin d'années de 1^{re} et de terminale.

« C'est tirer la leçon de ce qui n'a pas fonctionné, dans une démarche de simplification qui nous convient », se satisfait Pascal Bolloré, secrétaire général adjoint du SNPDEN-UNSA, le syndicat majoritaire des chefs d'établissement. Enterrer le nom des E3C, sources de fortes crispations, suffira-t-il à faire accepter enfin la réforme du bac ? Entre janvier et mars 2020, une partie des enseignants et des élèves de 1^{re} ont fortement rejeté la première session. L'organisation de ces épreuves a viré au casse-tête pour les établissements, avant que la crise sanitaire ne mette un coup d'arrêt à l'année scolaire, supprimant du même coup la deuxième session des E3C. En conservant des épreuves communes comptant pour 30 % de la note totale, l'universitaire Pierre Mathiot et l'inspecteur général Jean-Charles Ringard, présidents du comité de suivi, ont voulu tenir la position d'équilibre qui caractérise – et affaiblit, diront certains – la réforme du baccalauréat depuis le début. « Il y a une volonté d'apporter de la souplesse, tout en gardant le même cadrage », analyse Sophie Vénétiay, du SNES-FSU. Une partie de la communauté enseignante, emmenée par le SNES, majoritaire dans le second degré, souhaiterait revenir à des épreuves terminales. D'autres, dont le SGEN-CFDT et le SNPDEN, sont favorables à une plus grande part de contrôle

continu strict dans la note. Il compte aujourd'hui pour 10 % du résultat final.

Alors que le comité de suivi avait déjà suggéré des pistes d'amélioration avant la crise due au Covid-19, l'annulation des épreuves du bac 2020 aurait pu laisser penser à une victoire sans partage du contrôle continu. Au contraire, « le bac 2020 a démontré que cela ne s'improvisait pas », reconnaît le secrétaire national de la SGEN-CFDT, Alexis Torchet, alors que les jurys de la session en cours se réunissent jusqu'au 6 juillet, avec pour consigne d'harmoniser au maximum les écarts entre établissements. « Les lycées ne notent pas tous selon les mêmes objectifs », rappelle le syndicaliste.

Le SNES-FSU, de son côté, a pointé, lors du comité de suivi du 30 juin, que la session 2020 constituait une « preuve par l'exemple » des limites du contrôle continu. Certains établissements, pris de court par l'annulation des épreuves, ont tenté tant bien que mal de « valoriser » leurs élèves susceptibles d'obtenir de meilleures notes à l'examen. « Les copilotes ont fini par reconnaître que l'année 2020 ne pouvait pas faire figure d'exemple, avec les harmonisations sauvages, en amont des jurys, qu'on a vues dans certains lycées », rapporte Sophie Vénétiay. ■

VIOLAINE MORIN

**LE CALENDRIER DES
ÉPREUVES TERMINALES
ET DE PARCOURSUP
SERA CONNU DÈS LE
DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE**